ReSoil - 2025 - Essonne n°1

Référence externe
ds 26055915

Méthode
Grandes cultures

Date de labellisation
07-07-2026 09:36:13

Région administrative
Île-de-France

Pourcentage de financement
100%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
400

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
22-11-2026 04:00:28

Type
Projet individuel

Créé le
31-08-2025 22:01:15

Description succincte

Jean-Baptiste, est un jeune agriculteur de 29 ans qui a repris la ferme familiale de 158 ha en Grandes située dans l'Essonne à la frontière avec les Yvelines et l'Eure-et-Loir, il y a quelques années. Il a pour projet de diversifier les productions de la ferme en passant de 5 à 7 cultures. Au-delà de réduire la dépendance de sa ferme aux fluctuations des cours des céréales, il souhaite également augmenter la résilience de celle-ci aux face aux aléas climatiques. Dans ce projet de diversification culturale, Jean-Baptiste est accompagné agronomiquement par les techniciens de sa coopérative IDF Sud tandis que les équipes de ReSoil l'aident sur la dimension environnementale de son projet. Son projet de transition agricole repose sur 3 principaux leviers : - Diversification culturale : Avec l'introduction, à partir de la récolte 2026, de 2 nouvelles cultures le maïs grain sur 20 hectares ainsi qu'une vingtaine d'hectares de pomme de terre de consommation. Jean-Baptiste cultivera non plus 5 cultures mais 7 (blé tendre, blé améliorant, orge d'hiver brassicole, colza, pois de printemps, maïs grain et pomme de terre) - Augmentation de surfaces en couverts végétaux : L'introduction dans l'assolement de 2 cultures de printemps va permettre à Jean-Baptiste d'augmenter sa surface en couverts végétaux avant maïs, pomme de terre et pois de printemps. Ainsi dans son projet ~25% des sols de sa ferme seront couvert lors des intercultures (vs. 14% historiquement). Qui plus est, au-delà d'augmenter la surface des couverts végétaux sur sa ferme, il va veiller à une meilleur implantation de ceux-ci pour favoriser leur levée, la biomasse produite et par conséquent la fertilité naturelle de ses sols. - Utilisation de forme d'engrais moins émettrice : Pour limiter les pertes d'azote dans l'air par volatilisation, Jean-Baptiste a investi dans du matériel pour localiser son apport d'engrais azoté (urée et diammonium phosphate) au semis sur maïs et colza. En enfouissant l'engrais et le mettant au plus près de la graine semée, celle-ci le valorise mieux. A cela devrait aussi permettre de réduire la dose d'azote apportée sur la culture. Au-delà de l'aspect carbone, le projet de Jean-Baptiste permet d'assurer le renouvellement générationnel des fermes en France, d'augmenter la résilience de l'agriculture française face au dérèglement climatique et de préserver les ressources naturelles avec notamment une réduction de près de 20% des émissions d'ammoniac sur la ferme, l'ammoniac étant une des sources à l'origine de la pollution aux particules fines impactant négativement la qualité de l'air !

Liste des leviers d'action

Type	Valeur actuelle
L1. Réduction de la consommation énergétique de l’exploitation	0
L3. Stockage de Carbone dans le sol	2
L7. Fertilisation azotée organique et minérale	1

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
C1 consommation d'énergie non renouvelable	Score	93 590,34
C2 émission d'ammoniac	Score	-592
C3 lixiviation de nitrate	Score	-343,96
C4 usage de produits phytopharmaceutiques	Score	0
C5 consommation en eau	Score	41 040
C6 érosion des sols	Score	-0,01
C7 consommation de phosphore	Score	24,87
C8 biodiversité	Nombre de fermes	0
C9 réponses aux demandes sociétales	Nombre de fermes	0
C10 dynamiques territoriales	Nombre de fermes	0
C11 qualité de vie au travail	Nombre de fermes	0

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Émissions évitées (autres)	52
Consommation d'énergie	29
Stockage sol et biomasse	377

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
CAIDF	100	